

Le 5 octobre 2022

LETTRE AUX PARENTS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE DES DEUX-RIVES

Objet : C'est le début de l'année scolaire, prévenons ensemble les poux de tête!

Chers parents,

Les enfants sont plus à risque d'attraper des poux de tête. Par la suite, les poux sont souvent transmis aux membres de la famille. Lorsque l'infestation passe inaperçue pendant quelques semaines, il arrive souvent que plusieurs enfants ou personnes de la famille deviennent infestés.

L'école met en place des mesures pour diminuer les risques d'éclosion de poux. Ces mesures doivent être réalisées avec la collaboration de toutes les familles si on veut qu'elles soient efficaces. Les voici :

- 1. Examiner la tête des enfants à la maison.** En début d'année scolaire, il est recommandé que les enfants soient examinés à la maison :
 - la meilleure façon d'examiner la tête des enfants est d'utiliser un peigne fin spécialement conçu pour la recherche des poux;
 - continuez de faire un examen de la tête régulièrement, particulièrement après un long congé, avant le retour à l'école.
- 2. Consultez et conservez la brochure « POUX...POUX...POUX »** dans laquelle vous retrouverez l'information utile pour l'examen de la tête et le contrôle des poux à la maison. Elle est également disponible sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à l'adresse suivante <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>
- 3. Suivre les consignes que l'école vous transmet au cours de l'année scolaire.** Ces consignes sont adaptées à la situation selon qu'on a observé des poux chez votre enfant ou qu'il a été en contact avec une personne qui a des poux ou qu'il y a une éclosion importante à l'école.
- 4. Lorsque l'éclosion est difficile à contrôler, l'école s'assure que les enfants soient examinés.** Ces examens sont réalisés par des personnes qui ont été formées et qui se sont engagées à la confidentialité. Le parent qui ne souhaite pas que son enfant soit examiné à l'école doit en aviser la direction avant le 15 octobre. Sinon, l'école considérera que l'enfant peut être examiné si la situation le nécessite.
- 5. Si vous observez des poux dans la tête de votre enfant,** veuillez aviser l'école le plus rapidement possible. Cela permet d'éviter que la situation devienne difficile à contrôler. Cette information sera traitée de façon confidentielle. Votre enfant peut aller à l'école. Par contre, il est très important d'appliquer un premier traitement contre les poux de tête le plus rapidement possible, de préférence avant le retour à l'école.

En tout temps, vous pouvez contacter Info-santé au 811.



Infirmière scolaire

CLSC Saint-Georges 418 228-2244